

## Le poids des pères, le choc des fils : prédictats de phase, modificateurs et identification

A. Reboul

C.R.I.N. - C.N.R.S. & INRIA - Lorraine

"Thus I hold, as regards relations, that paternity in David is one thing and filiation in Solomon another, but the relation common to both is a mere mental thing, of which the modifications of singulars are the foundation"

Leibniz, lettre à des Bosses, 21 avril 1714.

### 1. Introduction

Je m'intéresse, dans cet article, à des noms communs qui désignent des individus à certaines phases, biologiques, professionnelles, familiales ou autres de leur existence, mais qui permettent parfois de continuer à les identifier alors qu'ils sont sortis de cette phase ou avant qu'ils y soient entrés, soit directement, soit moyennant une modification du type *ex-* ou *futur*. Voici quelques exemples de ce genre de phénomènes linguistiques :

- (1) Lyle Alzado, *ex-star du football américain*, vient de mourir d'un cancer à l'âge de quarante-trois ans.
- (2) Délaissé par ses *ex-coéquipiers*, divorcé, puis remarié avec un jeune mannequin de vingt-cinq ans, le cheval de retour se replia dans sa coquille. Sa santé déclina et les rumeurs les plus folles circulèrent à son propos. Quelques semaines encore et les médecins rendirent leur verdict : *l'ex-star des Raiders* était atteinte d'un cancer.
- (3) Le 8 juillet 1991, *le condamné en puissance* passa aux aveux. Même si aucun médecin n'accepta de le suivre dans sa démonstration, il affirma haut et fort que sa maladie était la conséquence des insupportables traitements chimiques qu'il s'était imposé sa vie durant. Un jeu diabolique entamé, dès la première heure au Yankton College (South Dakota), alors que *l'apprenti footballeur* n'avait pas encore songé à devenir professionnel<sup>1</sup>.
- (4) La grande soeur fut tout à fait ravie, et décida qu'il fallait sur-le-champ installer *ma mère* chez elle, sur le bord de la mer latine : ce qui fut fait le soir même. (...)

<sup>1</sup> Les trois premiers exemples sont tirés d'un article de *L'équipe magazine* du samedi 6 juin 1992.

Pendant ce temps, la *future maman* se promenait le long des plages, sous le tendre soleil de janvier, en regardant au loin les voiles des pêcheurs, qui partaient à trois heures vers le soleil couchant.

M. Pagnol, *La gloire de mon père*.

- (5) Ils ont trouvé un fonds de café-épicerie-bois-charbons dans un quartier décentré, à mi-chemin de la gare et de l'hospice. C'est là qu'autrefois *ma mère petite fille* allait aux commissions.
- A. Ernaux, *La place*.
- (6) Quand je lis Proust ou Mauriac, je ne crois pas qu'ils évoquent le temps où *mon père* était enfant. Son cadre à lui, c'est le Moyen Age. (...) *Mon père* manquait la classe, à cause des pommes à ramasser, du foin, de la paille à botter, de tout ce qui se sème et se récolte.
- A. Ernaux, *La place*.
- (7) *Mon père*, qui s'appelait Joseph, était alors un jeune homme brun, de taille médiocre, sans être petit. Il rencontra un dimanche une petite couturière brune qui s'appelait Augustine, et il la trouva si jolie qu'il l'épousa aussitôt.
- M. Pagnol, *La gloire de mon père*.
- (8) *Mon père* était enfant de choeur, il aimait accompagner le curé porter le viaticque.
- A. Ernaux, *La place*.
- (9) *Mon père* est entré dans une corderie qui embauchait garçons et filles dès l'âge de treize ans.
- A. Ernaux, *La place*.
- (10) Tenez, [cet *enfant*] qui vient de tomber, qui saigne un peu du genou et qui se relève en pleurant (...), il tombera bien plus durement, un très joli soir de mai, entre Sedan et Namur, en allant porter un pli à un général républicain du nom d'André Corap qui sera célèbre pendant huit jours.
- J. d'Ormesson, *Au plaisir de Dieu*.

Les termes qui nous intéressent sont inscrits en italiques (par mes soins). Dans les exemples (1) à (5), ces prédicats (qui concernent principalement des phases professionnelles dans les trois premiers exemples et des phases familiales dans les deux derniers) sont modifiés par l'adjonction du préfixe *ex-* dans certains cas, par des adjectifs, *futur/ex-*, par des syntagmes nominaux utilisés comme épithète, *petite fille*, par des syntagmes prépositionnels, *en puissance*. On pourrait citer d'autres adjectifs comme *ancien/ne* ou des adjectifs permettant de former des expressions adjetivales comme *devenu* (*devenu/e grand/e / adulte / professeur / grand-père/mère, etc.*), d'autres syntagmes prépositionnels, *à venir*, etc. Toutes ces expressions mériteraient une étude à elles seules. Les exemples (6) à (10) par contre sont des cas où l'on a des noms qui désignent des phases sans que ces noms soient accompagnés d'un tel modificateur, bien que l'individu qu'ils désignent ne soit pas encore ou ne soit plus dans la phase en question. Le présent article ne sera consacré qu'accidentellement aux modificateurs, malgré leur intérêt. Il portera sur certains des noms communs exprimant

des phases, dont on a quelques exemples dans les phrases (1) à (10) : *star, équipiers, condamné, apprenti, footballeur, mère, maman, père, enfant*. Il y en a bien d'autres et il n'est pas question de les examiner un par un, mais plutôt de les décrire de façon plus globale et de montrer ce qui leur est commun et ce qui les sépare et d'en déduire un certain nombre de conséquences sur le type de rôle qu'ils jouent dans l'identification des objets qui constituent leur extension<sup>2</sup>.

La plupart de ces noms communs sont des prédictats sortaux, dans le sens de Wiggins (1980), qui satisfont la définition suivante :

**Définition d'un prédictat sortal**

N'importe quel prédictat dont l'extension consiste (...) de toutes les choses ou substances d'une sorte particulière, disons des chevaux, des moutons ou des serpettes, sera appelé un prédictat sortal. (Wiggins 1980, 7).

Cette définition s'applique à la plupart des termes indiqués en italiques dans les exemples (1) à (10) : la principale exception est le terme *équipier*, dont on verra qu'il a de l'intérêt par ailleurs. Les termes qui nous intéressent sont donc des prédictats sortaux auxquels correspondent des concepts sortaux qui indiquent ce que c'est que d'être une star, un footballeur, un condamné, un père, une mère, un enfant, etc. On remarquera qu'il y a plusieurs sortes de prédictats sortaux, ceux qui comme *cheval, mouton* ou *serpette* désignent des objets et s'appliquent à eux tout au long de leur existence véridiquement et sans nécessité d'un modificateur temporel comme ceux que nous avons évoqués et ceux qui ne s'appliquent à un objet que sur une partie de son existence comme *footballeur, condamné, père, mère, enfant, adulte*, etc. Les premiers sont des *prédictats sortaux de substance*, les seconds des *prédictats sortaux de phase*. Le test qui permet de distinguer, parmi les prédictats sortaux, les prédictats de substance des prédictats de phase, c'est que les seconds peuvent s'adoindre un modificateur temporel du type *ex-/ancien, futur*, etc., ce qui n'est pas le cas des autres. On n'a pas :

- (11) Dans le pré, il y avait un \*ancien/ex-/futur cheval/mouton, etc.

On notera cependant que les modificateurs temporels peuvent s'appliquer aux concepts de substance dans certains cas bien particuliers :

- (12) Finalement le lac eut presque disparu : seules restaient quelques mares là où les eaux avaient été naguère les plus profondes.

<sup>2</sup> Il s'agira ici uniquement de l'emploi référentiel de ces termes et aucunement d'emplois non référentiels, comme, par exemple, les emplois appellatifs : "Monsieur le Premier Ministre", etc.

Il arriva qu'une bande de jouvenceaux parvinrent au bord d'une de ces mares,  
au centre même du lit de l'*ancien lac*.

G. MacDonald, *La princesse légère*.

On remarquera cependant que, dans ce cas particulier, le syntagme nominal *l'ancien lac* intervient pour qualifier un lieu : il n'identifie plus une étendue d'eau mais un endroit, permettant ainsi de situer l'action.

On a ainsi apparemment un test des prédictats de phase : ce sont ceux qui sont susceptibles de recevoir un modificateur temporel. Il y a donc deux grands types de prédictats : les prédictats sortaux et ceux qui ne le sont pas et, dans la première catégorie (la seconde ne nous intéresse pas ici), deux sous-types, les prédictats de substance et les prédictats de phase, les seconds se distinguant des premiers par le fait que l'on peut leur adjoindre un modificateur temporel. Les choses ne sont cependant pas tout à fait aussi simples, comme nous allons le voir.

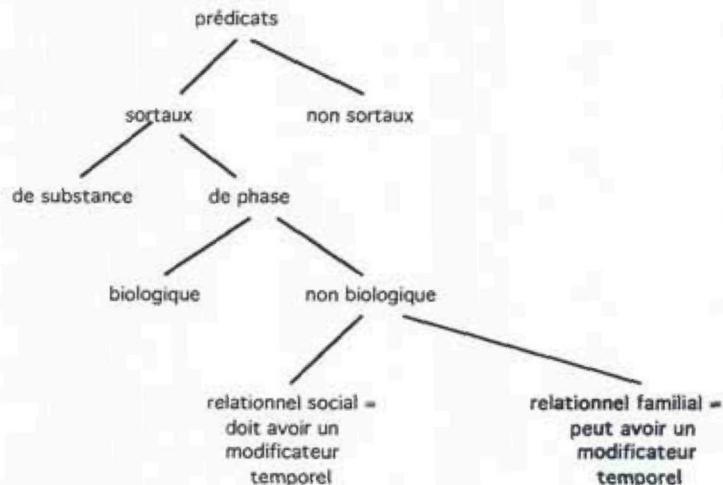
## 2. Les prédictats de phase : biologiques et non biologiques

On peut en effet distinguer, parmi les prédictats de phase, les prédictats que *n'importe quel individu de l'espèce appropriée* satisfara à un moment de son existence si celle-ci suit son cours naturel et ceux qui sont contingents et qu'un individu, même s'il appartient à l'espèce appropriée, peut ne jamais satisfaire. Les premiers, comme *enfant, adulte, tétard, grenouille, chenille, papillon, poussin*, etc. sont des termes qui correspondent à une phase biologique de l'individu et, pour cette raison, je les appellerai, dans la suite de cet article, *prédictats de phase biologiques*. Les seconds, ou *prédictats de phase non biologiques*, sont de nature diverse, comme nous l'avons vu plus haut : ils se rapportent à des phases professionnelles ou, parfois, à des phases relationnelles. On notera par ailleurs que certains prédictats relationnels, *équipier*, par exemple, ne sont pas, au sens strict, des prédictats sortaux, bien qu'ils désignent une phase relationnelle. Parmi les prédictats de phase relationnels qui sont aussi des prédictats sortaux, on trouve deux types de termes : ceux qui ne peuvent s'appliquer, lorsque l'individu qu'ils désignent n'est pas encore entré ou est sorti de la phase qu'ils décrivent, qu'avec un modificateur temporel (du type *ex-* ou *futur*) ; ceux qui, dans ces circonstances, peuvent s'appliquer sans modificateur temporel. Revenons sur les exemples (1) à (9). Les exemples (1), (2) et (3) illustrent la nécessité pour certains prédictats de phase relationnels de s'accompagner d'un modificateur temporel lorsque leur référent n'est pas encore ou n'est plus dans la phase décrite. Les exemples (4) à (9), par contre, montrent que d'autres prédictats de phase relationnels, dans des circonstances analogues, jouissent

d'une plus grande liberté et peuvent s'accompagner ou ne pas s'accompagner d'un tel modificateur temporel. On remarquera que les premiers relèvent du vocabulaire professionnel ou social alors que les seconds relèvent du vocabulaire familial.

On a ainsi plusieurs distinctions qui se superposent : entre prédicat sortal et prédicat non sortal, tout d'abord ; entre prédicat sortal de phase et prédicat sortal de substance ensuite ; puis, entre prédicat de phase biologique et prédicat de phase non biologique ; entre prédicat de phase non biologique relationnel social et prédicat de phase non biologique relationnel familial enfin. Les deux derniers se distinguent donc par le fait que les prédicats relationnels sociaux, lorsqu'ils s'appliquent à un référent qui n'est pas encore ou plus dans la phase qu'ils décrivent, doivent s'accompagner d'un modificateur temporel, alors que ce n'est pas le cas pour les prédicats relationnels familiaux. Ainsi, pour désigner, en mai 1993, Pierre Bérégovoy, on dira *l'ex-Premier Ministre* et non pas *le Premier Ministre*. Par contre, comme le montrent les exemples (6) à (9), on peut employer un prédicat relationnel familial sans modificateur temporel pour identifier un individu à une époque où il n'est pas dans la phase décrite par le prédicat en question. On notera d'ailleurs que, dans les exemples (4) et (5), on pourrait, sans modifier l'identification (i.e. l'assignation du référent), supprimer les modificateurs temporels (soit, respectivement, *future* et *petite fille*).

Toutes ces distinctions sont représentées dans le schéma suivant :



C'est à expliquer cette liberté d'emploi relative des prédicats relationnels familiaux et le relatif manque de cette liberté chez les prédicats relationnels sociaux que je voudrais consacrer la suite de cet article.

### 3. La référence : identification et prédicats sortaux de phase

Avant d'essayer d'expliquer cette différence dans les possibilités d'emploi des prédicats relationnels sociaux et des prédicats relationnels familiaux, je voudrais m'arrêter sur le problème général de la référence et en dire quelques mots.

Dans les exemples que nous avons examinés plus haut, en effet, les prédicats sortaux de phase sont utilisés de façon référentielle, c'est-à-dire, très grossièrement, pour désigner un objet ou un individu dans le monde. La référence s'appuie sur une relation entre une expression du langage ordinaire, généralement appelée *expression référentielle*, et un objet dans le monde. Pour un certain nombre d'expressions référentielles, notamment les descriptions définies et indéfinies (par exemple, respectivement, *le chat noir de Tante Ursule* et *un chat noir*), on considère généralement que l'identification de l'objet ou de l'individu désigné par l'expression référentielle en question se fait sur la base d'une ou de plusieurs caractéristiques que possède cet objet ou cet individu et que décrit la description définie ou indéfinie. Les prédicats sortaux en général et les prédicats de phase en particulier, lorsqu'ils sont utilisés pour référer, c'est-à-dire pour désigner un objet ou un individu dans le monde, devraient être soumis aux mêmes contraintes, pour l'identification de leurs référents, que les descriptions définies ou indéfinies.

On peut, à partir de ces quelques remarques sur la référence et l'identification, reposer le problème des prédicats relationnels sociaux et familiaux de la façon suivante :

Pourquoi les prédicats relationnels familiaux peuvent-ils identifier **sans** modification temporelle leurs référents, même lorsque ceux-ci ne sont pas dans la phase qu'ils décrivent, alors que, dans des cas similaires, les prédicats relationnels sociaux **doivent** s'accompagner d'un modificateur temporel ?

### 4. Pertinence et assignation des référents

Comme nous l'avons vu plus haut, si Marcel Pagnol peut désigner sa mère comme *ma mère*, alors qu'il en parle à une époque où il n'est pas encore né (i.e. où elle n'est pas encore sa mère), pour désigner, en 1993, Pierre Bérégovoy, on ne peut pas dire *le Premier Ministre*, mais plutôt *l'ex-Premier ministre*. Ce

qu'il faut donc expliquer, c'est pourquoi, alors que les prédictats relationnels familiaux suffisent à identifier leur référent alors même que celui-ci n'a pas les caractéristiques qu'ils décrivent, les prédictats relationnels sociaux échouent à le faire. En d'autres termes, ce qu'il faut expliquer, c'est l'assignation des référents à partir de l'un et l'autre groupe de termes.

J'ai eu l'occasion, dans d'autres travaux (cf. notamment Reboul à paraître), d'expliquer que l'assignation des référents aux expressions référentielles, si elle s'appuie sur la signification lexicale de l'expression en question et si elle est donc partiellement linguistique, n'en reste pas moins en dernier ressort pragmatique dans la mesure où les objets et les individus dans le monde ne sont pas des entités linguistiques. C'est donc à l'intérieur d'une théorie pragmatique, la théorie de la pertinence, que je situerai cette première tentative d'explication de la différence de comportement référentiel des prédictats relationnels familiaux et des prédictats relationnels sociaux.

Je n'exposerai pas ici la théorie de la pertinence, qui est maintenant bien connue (on se reportera à l'article de Wilson & Sperber 1993 pour un court exposé de la théorie et à Sperber & Wilson 1986, 1989 pour l'exposé complet). On se souviendra que cette théorie repose sur le principe de pertinence, la *pertinence* étant fonction du rendement entre l'effort de traitement de l'énoncé et les effets contextuels produits. Mon explication du comportement référentiel des prédictats relationnels sociaux et familiaux utilisera donc la notion de pertinence. Très rapidement, on pourra dire que si les prédictats relationnels sociaux s'accompagnent toujours d'un modificateur temporel lorsque leur référent n'est pas dans la phase qu'ils décrivent, c'est parce que ce modificateur temporel augmente la pertinence de l'énoncé. A l'inverse, si les prédictats relationnels familiaux ne s'accompagnent pas toujours d'un modificateur temporel lorsque leur référent n'est pas dans la phase qu'ils décrivent, c'est parce que, dans certains de ces cas, la présence d'un tel modificateur n'ajoutera pas à la pertinence de l'énoncé.

A partir de là, il reste deux points à expliquer : en quoi la présence d'un modificateur temporel ajoute-t-elle à la pertinence d'un énoncé lorsque le locuteur a employé un prédictat relationnel social ? en quoi la présence d'un modificateur temporel ajoute-t-elle, dans certains cas seulement, à la pertinence de l'énoncé lorsque le locuteur a employé un prédictat relationnel familial ? Prenons un énoncé avec prédictat relationnel social :

(13) Le Premier Ministre a supplié les Français de ne pas donner une majorité trop écrasante à la droite.

Prononcé le 25 mai 1993, ce prédicat tend à faire penser que l'individu désigné par *le Premier Ministre* est Edouard Balladur alors que la suite de la phrase rend cette attribution douteuse. Si, par contre, le locuteur prononce (13'), Edouard Balladur est écarté et l'assignation se portera plutôt vers un Premier Ministre socialiste, Pierre Bérégovoy étant le choix le plus compatible avec la suite de la phrase :

- (13') L'ex-Premier Ministre a supplié les Français de ne pas donner une majorité trop écrasante à la droite.

Ici, et plus généralement, lorsque l'on emploie un prédicat relationnel social pour désigner un individu qui n'est pas dans la phase décrite, l'absence d'un modificateur temporel complique l'attribution du "bon" référent (i.e. celui que le locuteur entendait désigner) et, donc, augmente le coût de traitement de l'énoncé et en diminue la pertinence.

En ce qui concerne les prédicats relationnels familiaux, ce qu'il faut expliquer, c'est pourquoi la présence d'un modificateur temporel augmente la pertinence de l'énoncé dans certains cas et pas dans d'autres. Comparons les exemples (4) et (5) d'une part et les exemples (7) et (8) de l'autre :

- (4) La grande soeur fut tout à fait ravie, et décida qu'il fallait sur-le-champ installer *ma mère* chez elle, sur le bord de la mer latine : ce qui fut fait le soir même. (...)  
Pendant ce temps, la *future maman* se promenait le long des plages, sous le tendre soleil de janvier, en regardant au loin les voiles des pêcheurs, qui partaient à trois heures vers le soleil couchant.

M. Pagnol, *La gloire de mon père*.

- (5) Ils ont trouvé un fonds de café-épicerie-bois-charbons dans un quartier décentré, à mi-chemin de la gare et de l'hospice. C'est là qu'autrefois *ma mère petite fille* allait aux commissions.

A. Ernaux, *La place*.

- (7) *Mon père*, qui s'appelait Joseph, était alors un jeune homme brun, de taille médiocre, sans être petit.  
Il rencontra un dimanche une petite couturière brune qui s'appelait Augustine, et il la trouva si jolie qu'il l'épousa aussitôt.

M. Pagnol, *La gloire de mon père*.

- (8) *Mon père* était enfant de choeur, il aimait accompagner le curé porter le viatique.

A. Ernaux, *La place*.

Dans les deux premiers, le prédicat relationnel familial est accompagné d'un modificateur temporel ; dans les deux derniers, il ne l'est pas. Ici, il y a deux solutions : soit l'on invoque, comme pour les prédicats relationnels sociaux, l'économie de coût de traitement qu'engendrerait la présence d'un modificateur temporel en facilitant l'assignation d'un référent ; soit on invoque

une économie de coût de traitement ou la production d'un effet contextuel particulier, liée à la présence du modificateur temporel et indépendante de l'assignation du référent. Le plus strict bon sens incite à choisir la seconde option. En effet, choisir la première impliquerait que l'on puisse expliquer pourquoi l'assignation du référent se fait sans modificateur temporel en (7) et (8) et avec modificateur temporel en (4) et (5), alors que les situations paraissent identiques du point de vue de la référence : dans tous les cas, le locuteur utilise un prédicat de phase familial alors que le référent n'est pas (encore) dans la phase décrite.

Quelle serait l'économie de coût de traitement ou l'effet contextuel lié à la présence du modificateur temporel en (4) et en (5) ? Nous venons de voir qu'il n'est pas directement lié à l'assignation du référent. On remarquera d'ailleurs que la suppression des modificateurs temporels en (4) et (5) ne modifie en rien l'assignation du référent : c'est bien du même individu qu'il s'agit avec ou sans modificateur temporel à la différence de ce qui se passait pour (13) et (13'). Par contre, le modificateur temporel ajoute en (4) et (5) une indication (l'individu désigné n'est pas encore dans la phase décrite) qui sera seulement déduite du contexte en (7) et (8), et qui ne serait pas déduite du contexte en (4) et (5). D'où un gain de pertinence.

Reste cependant une question à laquelle il faut répondre :  
Comment les prédicats relationnels familiaux identifient-ils leurs référents ? Pourquoi peuvent-ils se passer de modificateurs temporels ?

Il y a une réponse évidente à cette question : les premiers ministres français, les P.D.G. de telle ou telle entreprise, les footballeurs de tel ou tel club, les instituteurs de telle ou telle école, etc. se succèdent et la description définie *le Premier Ministre* est, pour cette raison inévitablement incomplète. En l'absence d'une autre indication, soit une date, soit un modificateur temporel, on aura tendance à identifier son référent comme l'individu qui occupe au moment de l'énonciation la fonction en question. Par contre, chaque individu a un père, une mère, etc. : unique, d'où l'inutilité du modificateur temporel pour l'assignation du référent : la description définie *le père de Marcel Pagnol* est nécessairement complète et il n'y a, quel que soit le moment où l'on se place, qu'un individu qui puisse la satisfaire.

##### 5. Les prédicats de phase familiaux : une relation particulière

J'ai essayé de donner jusqu'ici une explication de la différence de comportement référentiel entre prédicats de phase relationnels familiaux et prédicats de

phase relationnels sociaux. Pour ce faire, j'ai fait appel à la notion d'identification et à la théorie de la pertinence. Sans remettre en cause l'explication que je viens de proposer à cette différence de comportement référentiel, je voudrais m'attarder un peu sur les prédicats de phase familiaux. On remarquera tout d'abord qu'il y a des prédicats familiaux qui ne sont pas des prédicats de phase : on pensera, par exemple, à *fils* ou *fille*, et on remarquera qu'on ne devient pas le fils ou la fille de quelqu'un (sauf par adoption, mais c'est un cas un peu particulier) mais qu'on l'est dès lors que l'on est né. D'autre part, les prédicats familiaux de phase comme *père* et *mère* par exemple, ne sont, pour un certain nombre d'entre eux, susceptibles de recevoir qu'un seul type de modificateur temporel. On n'a pas (sauf, une fois encore, dans les cas d'adoption) : *mon ex/ancien père*, *mon ex/ancienne mère*, alors que l'on a *mon futur père*, *ma future mère*. En d'autres termes, si les prédicats familiaux sont, comme il paraît légitime de le penser des prédicats relationnels, ils ne semblent pas appartenir au même type de prédicats relationnels que les prédicats relationnels sociaux. Ils paraissent mettre en jeu des relations fondamentalement différentes. Ainsi, il semble que l'identification que l'on fait d'un individu à partir d'un prédicat familial ne dépende pas de l'existence, au moment temporellement pertinent, de la relation familiale entre cet individu et un ou plusieurs autres individus que décrit le prédicat en question. C'était le cas dans les exemples (4) à (9) où la relation n'existe pas encore au moment décrit, c'est aussi le cas dans l'exemple (14) où elle n'existe plus puisque le père d'Annie Ernaux vient de mourir :

- (14) Après le rasage, mon oncle a tiré le corps, l'a tenu levé pour qu'on lui enlève la chemise qu'il portait ses derniers jours et la remplace par une propre. La tête retombait en avant sur la poitrine nue couverte de marbrures. Pour la première fois de ma vie, j'ai vu le sexe de *mon père*.

A. Ernaux, *La Place*.

On pourrait essayer d'expliquer l'identification dans ces différents cas en disant que, si la relation avait disparu au moment décrit, elle existe au moment de l'énonciation. Cependant, il est évident que cette explication ne vaut pas pour l'exemple (14) et elle ne vaut pas non plus pour la plupart des exemples (4) à (9) : ainsi, lorsque Pagnol écrit (4), sa mère est déjà morte depuis longtemps et lorsque Annie Ernaux écrit (6), (8) ou (9), son père est mort également.

On remarquera par ailleurs que l'on a des cas où un prédicat de phase familial est employé alors que la relation familiale entre les individus concernés n'a jamais existé, faute de coexistence dans le temps. C'est le cas dans l'exemple (15) que j'emprunte à Pagnol et où il parle de son grand-père maternel :

- (15) Celui-là était né à Coutances, vers 1845, et il s'appelait Guillaume Lansot. Normand de pure race, il était venu à Marseille en faisant son tour de France. Ma grand-mère Marseillaise lui plut : il y resta. A vingt-quatre ans, il avait déjà trois enfants, dont ma mère était la petite dernière. Comme il savait bien son métier, et que la mer ne lui faisait pas peur, on l'envoya un jour à Rio de Janeiro, pour dépanner un navire à vapeur dont la machine ne voulait plus repartir. Il arriva dans ce pays encore sauvage, sans vaccin d'aucune sorte. Il vit des gens qui mourraient de la fièvre jaune, et tout bêtement, il fit comme eux... (....) Je n'ai même pas sa photographie. Parfois, le soir, à la campagne, au coin du feu, je l'appelle, mais il ne vient pas. Il doit être encore dans les Amériques. Alors, tout seul, en regardant danser les flammes, je pense à mon grand-père de vingt-quatre ans, qui mourut sans lunettes, avec toutes ses dents, sous une épaisse chevelure dorée, et je m'étonne d'être le si vieux petit-fils d'un grand jeune homme de Coutances.

M. Pagnol, *La gloire de mon père*.

Il n'y a pas de moment où Marcel Pagnol et Guillaume Lansot aient vécu simultanément. Cependant, en (15), Pagnol identifie Lansot comme son grand-père maternel. En d'autres termes, soit on considère que les prédictats de phase familiaux mettent en jeu une relation et alors on peut s'interroger sur ce qu'est cette relation qui, manifestement, est fort différente des relations mises en jeu par les prédictats de phase sociaux ; soit on considère que les prédictats de phase familiaux ne sont pas des prédictats relationnels. La seconde hypothèse paraît très évidemment absurde : les prédictats de phase familiaux sont des prédictats relationnels et cette caractéristique fait partie du sens lexical des prédictats en question (n'importe quel dictionnaire confirmara la chose). Cependant les relations mises en jeu par les prédictats de phase familiaux ne sont pas de même nature que celles que mettent en jeu les prédictats de phase sociaux et on se souviendra ici de ce que dit Kripke des problèmes d'identité et de mondes possibles :

"Comment une personne issue de parents différents, d'un spermatozoïde et d'un ovule totalement différents de ceux dont elle est issue, pourrait-elle être *cette femme* [Elisabeth II] ? On peut imaginer, étant donné cette femme, qu'un certain nombre de choses différentes auraient pu lui arriver dans la vie (...). Mais ce qui est plus difficile à imaginer, c'est qu'elle puisse être la fille d'autres parents. Il me semble qu'une chose qui a des origines différentes ne pourrait pas être cet objet" (Kripke 1982, 102).

En d'autres termes, les prédictats de phase familiaux, lorsqu'ils apparaissent dans une description définie en relation avec un nom propre (*le grand-père familial de Marcel Pagnol*, par exemple) sont, comme les noms propres, des désignateurs rigides qui désignent le même individu dans tous les mondes possibles et à toutes les époques de sa vie. De même, la relation qu'ils mettent en jeu est une relation génétique ou biologique (et pas une phase biologique) et on remarquera qu'il y a une différence de comportement entre les prédictats familiaux qui impliquent la consanguinité et ceux qui ne l'impliquent pas (*épouse*,

par exemple), les seconds se comportant, suivant les cas, comme des prédictats de phase sociaux ou comme des prédictats de phase familiaux.

#### 6. Désignateurs rigides et conditions nécessaires et suffisantes

Nous venons donc de décrire les prédictats de phase familiaux (tout au moins ceux qui correspondent à une relation consanguine) comme des prédictats qui, combinés avec un désignateur rigide (un nom propre par exemple), fournissent un désignateur rigide : c'est à partir de cette observation, combinée avec des considérations pragmatiques de pertinence, que nous avons expliqué le comportement particulier des prédictats de phase familiaux par rapport aux modificateurs temporels. On remarquera que cette explication, qui insiste sur la rigidité référentielle des expressions qui combinent un prédictat de phase familial et un désignateur rigide, repose sur une hypothèse : il faut que les conditions auxquelles un individu est dit *père* ou *mère de X* soient parfaitement stables, ou, en d'autres termes, il faut que les prédictats de phase familiaux comportent des conditions nécessaires et suffisantes qui permettent de déterminer sans équivoque leur extension. Nous avons proposé plus haut une telle condition nécessaire et suffisante : pour qu'un individu soit le père ou la mère de X, il faut et il suffit que cet individu ait une relation génétique particulière avec X, i.e. qu'il ait fourni la moitié du patrimoine génétique de X.

Ainsi, l'explication que nous avons donnée du comportement particulier des prédictats de phase familiaux en ce qui concerne les modificateurs temporels dépend lourdement du fait qu'à ces prédictats correspondent des concepts qui se laissent analyser dans la théorie des conditions nécessaires et suffisantes. Or, dans un article récent, Lakoff (1987) met en cause la possibilité de cette analyse pour le concept de *mère*, sur la base des exemples suivants :

- (16) J'ai été adopté et je ne sais pas qui est ma *vraie mère*.
- (17) Je ne suis pas une personne nourricière et donc je ne crois pas que je pourrais jamais être une *vraie mère*.
- (18) Ma *vraie mère* est morte lorsque j'étais au stade embryonnaire et j'ai été congélié et ensuite implanté dans l'utérus de la femme qui m'a mis au monde.
- (19) J'ai eu une mère génétique qui a fourni l'oeuf qui a été implanté dans l'utérus de ma *vraie mère*, qui m'a donné naissance et m'a élevé.
- (20) Par génie génétique, les gènes de l'ovule fertilisé par le sperme de mon père ont été rassemblés à partir des ovules de vingt femmes différentes. Je n'appellerais aucune d'elles ma *vraie mère*. Ma *vraie mère* est la femme qui m'a porté et qui m'a élevé, même si je n'ai pas de mère génétique.

L'expression *vraie mère* s'applique dans ces exemples aussi bien à la mère génétique qu'à la mère nourricière et, selon Lakoff, ceci suffit à montrer que le concept de *mère* n'est pas susceptible d'une analyse en termes de conditions nécessaires et suffisantes.

### 7. Le concept de *mère*: un faisceau de modèles cognitifs?

Lakoff propose donc une analyse alternative en termes de *modèles cognitifs*. Les modèles cognitifs permettent de faire sens de notre expérience et de nos connaissances : ils sont hétérogènes, propositionnels, métaphoriques, métonymiques ou symboliques entre autres. Selon Lakoff, cependant, le concept de *mère* ne correspond pas à un modèle cognitif unique mais plutôt à un faisceau de modèles : "Mère est un concept qui est basé sur un modèle complexe dans lequel un certain nombre de modèles cognitifs individuels convergent pour former un faisceau expérientiel" (1987, 67). Lakoff énumère les modèles suivants : a) le modèle de la naissance ; b) le modèle génétique ; c) le modèle nourricier ; d) le modèle conjugal ; e) le modèle généalogique. Dans cette optique, aucun modèle ne domine les autres et, selon Lakoff, les exemples (16) à (20) confirment cette hypothèse.

Il peut, cependant, y avoir occasionnellement un manque de convergence entre les différents modèles qui convergent dans le faisceau, ce manque de convergence étant marqué linguistiquement par des expressions composées comme *belle-mère*, *mère de substitution*, *mère adoptive*, *mère nourricière*, *mère biologique*, *mère porteuse*, etc. Cependant, selon Lakoff, les individus désignés par des expressions composées ne sont pas moins des mères ou ne sont pas des mères moins authentiques que ceux que l'on désignerait par le terme simple : "elles sont toutes mères en vertu de leur relation au cas idéal où les modèles convergent" (1987, 69). Ainsi, loin d'être susceptible d'une analyse en termes de conditions nécessaires et suffisantes, le concept de *mère* correspondrait, non pas même à un modèle cognitif unique, mais à un faisceau de modèles généralement convergents dont la multiplicité se fait sentir, lorsque cette convergence n'est pas parfaite, par la multiplicité des expressions composées utilisables.

### 8. Rigidité et combinaison des différents modificateurs

Nous voici donc devant deux analyses concurrentes et irréconciliables entre lesquelles il faut choisir. Commençons par quelques difficultés que rencontre

l'analyse en termes de faisceau de modèles cognitifs. On remarquera tout d'abord que les termes composés cités par Lakoff et reproduits plus haut correspondent à la combinaison du prédicat de phase *mère* et d'un modificateur de prédicat. A la différence cependant des modificateurs temporels de prédicat que nous avons rencontrés au début de cet article, les modificateurs en question ne sont pas temporels et il serait intéressant de voir de quel type de modificateurs de prédicats ils ressortissent. Dans un article consacré à la logique des modificateurs de prédicats, Clark (1986) distingue un certain nombre de modificateurs de prédicats selon la façon dont ils agissent sur l'extension du prédicat qu'ils modifient, avec trois possibilités majeures :

- (i) l'extension du prédicat *P* et celle du prédicat modifié *P'* coïncident parfaitement ;
- (ii) l'extension du prédicat *P* et celle du prédicat modifié *P'* sont en relation d'inclusion, dans un sens ou dans l'autre ;
- (iii) l'extension du prédicat *P* et celle du prédicat modifié *P'* ne sont ni équivalentes ni en relation d'inclusion : elles peuvent ou non avoir une intersection différente de l'ensemble nul.

On remarquera que les modificateurs temporels dont il était question plus haut (*ex-*, *futur*, etc.) relèvent de la seconde catégorie : lorsque le modificateur est un modificateur temporel, l'extension de *P'* est un sous-ensemble de l'extension de *P*. Qu'en est-il des modificateurs impliqués dans les expressions composées citées par Lakoff ?

Pour répondre à cette question, il faut déterminer si les expressions composées en question relèvent ou non du premier cas dégagé par Clark, auquel cas il paraîtrait parfaitement naturel d'accepter la conclusion de Lakoff selon laquelle les individus désignés par ces expressions composées sont des mères au même titre que ceux que l'on désignerait par le terme simple. Comment vérifier si l'extension de *mère* et celles des différentes expressions composées citées coïncident ou non ? Il me semble que si cette coïncidence existe, le phénomène particulier que nous avons relevé plus haut, l'impossibilité d'appliquer le modificateur temporel *ex-* au terme simple *mère*, devrait se retrouver en ce qui concerne les expressions composées en question. Reprenons donc les expressions composées citées par Lakoff et examinons les possibilités de combinaison entre leurs modificateurs et le modificateur temporel *ex-* :

- (21) a. Mon ex-belle-mère.  
 b. Mon ex-mère de substitution.  
 c. \*!/Mon ex-mère adoptive.  
 d. Mon ex-mère nourricière.  
 e. \*Mon ex-mère génétique/biologique.  
 f. \*Mon ex-mère porteuse.

De façon intéressante, les seules expressions composées de la liste de Lakoff (mis à part *mère adoptive*, j'y reviendrai plus bas) qui refusent la combinaison avec *ex-* sont celles qui ont à voir avec la maternité biologique : la relation génétique (*mère génétique/biologique*) et le fait de porter un enfant et de lui donner naissance (*mère porteuse*) qui, jusqu'à très récemment dans l'histoire de l'humanité, étaient indissolublement liés. En d'autres termes, la combinaison est impossible dans les cas où l'extension du prédicat modifié correspond à l'ensemble des mères "biologiques" (génétique et/ou porteuse) et ceci semble confirmer l'analyse du concept de *mère* en termes de conditions nécessaires et suffisantes. La combinaison, par contre, est possible dans tous les cas où l'extension de l'expression composée ne se confond pas avec l'extension du terme simple. Il y a ainsi, à tout le moins, une implication forte qui va de (22a) à (22b) :

- (22) a. Jeanne est ma belle-mère/mère de substitution/mère nourricière.  
 b. Jeanne n'est pas ma mère/ma mère biologique/ma mère génétique.

En d'autres termes, les modificateurs *belle-*, *de substitution*, *nourricière*, modifient l'extension du prédicat *mère* de telle façon qu'il n'y a plus ni inclusion ni intersection entre les extensions de *P* et de *P'*. Par ailleurs, on remarquera que l'on ne peut pas substituer à l'expression *ma mère* en (22b) les expressions *ma mère de substitution*, *ma mère nourricière* ou *ma belle-mère* sans changer l'attribution du référent et que, de même, un locuteur qui utilise *ma mère* pour désigner sa belle-mère, sa mère nourricière ou sa mère de substitution peut, suivant le contexte, encourager un malentendu quant à l'individu qu'il entend désigner. Ainsi, il semble que la conclusion de Lakoff, aussi bien que son analyse du concept *mère* en termes de faisceau de modèles cognitifs, ne soient pas acceptables.

### 9. Mères adoptives et mères au travail

Restent cependant trois problèmes :

- (i) Pourquoi l'expression composée *mère adoptive*, qui implique, elle aussi, que l'individu ainsi désigné n'est pas la mère biologique de l'enfant concerné, refuse-t-elle néanmoins la combinaison avec *ex-* ?
- (ii) Pourquoi une mère (génétique) qui abandonnerait son enfant à la naissance et se mettrait à travailler n'est-elle pas une mère au travail ou une mère qui travaille ?
- (iii) Comment peut-on expliquer les différents usages de l'expression *vraie mère* dans les exemples (16) à (20) ?

Il faut tout d'abord remarquer que ces trois problèmes sont très différents et ne peuvent trouver une réponse unique. Commençons par la question soulevée par les mères adoptives : pourquoi ne peut-on pas dire "Jeanne est mon ex-mère adoptive" alors que l'on peut dire "Jeanne est mon ex-belle-mère/mère de substitution/mère nourricière", puisqu'une mère adoptive n'a pas plus de lien génétique avec l'enfant qu'une belle-mère, une mère de substitution ou une mère nourricière ? La réponse passe elle aussi par un lien (légal et non plus génétique ou biologique) indissoluble et unique entre la mère adoptive et l'enfant : aussi bien légalement que dans la connaissance encyclopédique des sujets, la mère adoptive prend toutes les caractéristiques associées de façon encyclopédique à la mère génétique, ce qui explique que l'on puisse, dans la plupart des contextes linguistiques, désigner une mère adoptive par le prédicat non modifié *mère*, ce qui n'est pas généralement le cas pour les belles-mères, les mères de substitution ou les mères nourricières.

Venons-en au second problème : pourquoi une mère qui abandonne son enfant et qui se met à travailler n'est-elle pas une mère qui travaille ? La réponse à cette question passe précisément par la distinction entre le sens lexical d'un terme et les connaissances encyclopédiques associées au concept correspondant : si le prédicat de phase *mère* correspond à un concept dont l'extension est déterminée par une condition nécessaire et suffisante, le lien génétique et biologique entre deux individus, est associé à ce prédicat un ensemble de connaissances encyclopédiques qui n'ont plus rien de nécessaires ou de suffisantes, mais qui interviennent dans les implications que l'on peut tirer de la présence du concept dans un énoncé. Ainsi, au concept de *mère* sont associées des informations sur le fait qu'en général, une mère prend soin de son enfant, le nourrit, l'éduque, etc. Or, si une femme qui a mis un enfant au monde en est la mère, si elle abandonne son enfant à la naissance, on ne peut plus déduire du fait qu'elle est la mère de l'enfant qu'elle en prend soin, etc. Pour des raisons de pertinence évidentes, un locuteur qui parle d'une mère qui travaille, attire l'attention sur une incompatibilité possible entre les "devoirs nourriciers" d'une mère et ses obligations professionnelles, d'où l'absurdité qu'il y aurait à parler d'une mère qui travaille dans le cas où la femme ainsi désignée aurait abandonné son enfant. Ici le problème s'explique donc par un fait pragmatique et ne nous oblige pas à en revenir à l'analyse lakovienne du concept de *mère*.

Reste enfin un dernier problème, celui que soulèvent les exemples (16) à (20) proposés par Lakoff (1987) :

- (16) J'ai été adopté et je ne sais pas qui est ma *vraie mère*.

- (17) Je ne suis pas une personne nourricière et donc je ne crois pas que je pourrais jamais être une *vraie mère*.
- (18) Ma *vraie mère* est morte lorsque j'étais au stade embryonnaire et j'ai été congelé et ensuite implanté dans l'utérus de la femme qui m'a mis au monde.
- (19) J'ai eu une mère génétique qui a fourni l'oeuf qui a été implanté dans l'utérus de ma *vraie mère*, qui m'a donné naissance et m'a élevé.
- (20) Par génie génétique, les gènes de l'ovule fertilisé par le sperme de mon père ont été rassemblés à partir des ovules de vingt femmes différentes. Je n'appellerais aucune d'elles ma *vraie mère*. Ma *vraie mère* est la femme qui m'a porté et qui m'a élevé, même si je n'ai pas de mère génétique.

On remarquera tout d'abord que l'usage de l'expression *ma vraie mère* en (16) et (18) n'a rien qui contredise l'analyse du concept *mère* en termes de conditions nécessaires et suffisantes. Il peut s'expliquer en (19) et (20) par la relation, encore perçue comme étroite, entre le fait de mettre un enfant au monde et le fait de l'avoir conçu génétiquement. Il est plus difficile à expliquer en (17). On notera que cet usage de l'expression *vraie mère* n'est pas très heureux en français où l'on trouverait plutôt *bonne mère*. Mais, même en négligeant ce fait, on peut, me semble-t-il, justifier cet usage en disant que le modificateur *vraie* est utilisé de façon moins que littérale (au sens de Sperber & Wilson 1986, 1989)<sup>3</sup>.

## 10. Conclusion

Nous avons donc deux explications non concurrentes de la différence de comportement entre prédicats de phase familiaux et prédicats de phase sociaux :

(i) les premiers désignant un individu unique permettent l'identification de cet individu sans augmentation du coût de traitement de l'énoncé même lorsque l'individu en question n'est pas dans la phase qu'ils décrivent ; par contre, les seconds qui peuvent désigner plusieurs individus différents ne permettent pas l'identification d'un individu sans augmentation du coût de traitement de l'énoncé lorsque l'individu désigné n'est pas dans la phase décrise.

(ii) les premiers désignent un individu unique parce qu'ils partagent avec les noms propres la propriété d'être des désignateurs rigides et les relations qu'ils mettent en jeu sont des relations biologiques qui, une fois qu'elles se sont installées, restent identiques au travers des moments et des mondes ; les seconds ne sont pas des désignateurs rigides et ne mettent pas en cause des relations biologiques nécessaires mais des relations sociales contingentes.

<sup>3</sup> Je ne m'étendrai pas ici sur cette analyse. On en trouvera une version détaillée appliquée à d'autres problèmes de lexique dans Reboul (1989).

Ces deux explications, loin d'être incompatibles ou concurrentielles, se combinent pour livrer une explication complète du comportement référentiel des prédicts de phase non biologiques. C'est parce que les prédicts relationnels familiaux sont des désignateurs rigides qu'ils suffisent à identifier le "bon" référent sans modificateur temporel dans toutes les situations et c'est parce que les prédicts relationnels sociaux ne sont pas des désignateurs rigides que leur comportement référentiel est plus proche de celui des descriptions définies et indéfinies et que la présence d'un modificateur temporel leur est nécessaire dans certains cas. Enfin, l'étude, si rapide soit-elle, des modificateurs qui a été faite dans cet article montre leur importance pour l'analyse des éléments lexicaux, ici les prédicts de phase, auxquels ils peuvent s'appliquer. Elle nous avertit aussi sur le danger qu'il y a à tirer des conclusions sur un concept à partir de l'analyse d'un type de modificateurs, sans tenir compte des combinaisons possibles de modificateurs entre eux, ni des modifications qu'ils apportent à l'extension du prédict auquel ils s'appliquent.

#### Bibliographie

- CLARK R. (1970), "Concerning the logic of predicate modifiers", *Nous* 4/4, 311-335.
- CLARK R. (1986), "Predication and paronymous modifiers", *Notre Dame Journal of formal logic* 27/3, 376-392.
- KRIPKE S. (1982), *La logique des noms propres*, Paris, Minuit.
- LAKOFF G. (1987), "Cognitive models and prototype categories", in NEISSER, U. (ed.), *Concepts and conceptual development : ecological and intellectual factors in categorization*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 63-100.
- REBOUL A. (1989), "Relevance and argumentation : How bald can you get", *Argumentation* 3, 285-302.
- REBOUL A. (à paraître), "L'anaphore pronominale : le problème de l'attribution des référents", in MOESCHLER J. & al., *Langage et pertinence*, Nancy, PUN.
- SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La pertinence : communication et cognition*, Paris, Minuit.
- WIGGINS D. (1983), *Sameness and substance*, Oxford, Basil Blackwell.
- WILSON D. & SPERBER D. (1993), "Pragmatique et temps", *Langages* 112, 8-25.